



## **LES CITOYENS**

30, rue d'Estaires  
59 480 LA BASSÉE

Affaire suivie par :

**Ludovic VANDOO LAEGHE**

[lescitoyenslabassée@gmail.com](mailto:lescitoyenslabassée@gmail.com)

## **Monsieur Xavier BERTRAND**

Président de Région  
Région Hauts-de-France  
151, Avenue du Président Hoover  
59 555 LILLE

À La Bassée  
Le 20 novembre 2019

**Objet** : Problématique du stationnement en centre-ville et sur le pourtour de la gare.

Monsieur le Président,

De récents échanges avec les riverains, ainsi qu'avec des usagers de la gare SNCF, ont interpellé les membres de mon association et moi-même sur les questions liées au stationnement en centre-ville et aux abords de la gare de La Bassée.

Connue de longue date, la problématique reste sans réelle solution concrète au-delà de diverses annonces non suivies d'effets à ce jour. Dans ce contexte, l'annonce de l'entrée en vigueur d'une nouvelle grille horaire sur le réseau TER à partir du 15 décembre ne manque pas de nous inquiéter. Tout en privilégiant la gare de La Bassée, celle-ci s'accompagne d'une réduction drastique des arrêts sur d'autres gares du tronçon Béthune-Don Sainghin de la ligne Béthune-Lille (Salomé, Marquillies mais aussi Cuinchy ou Beuvry). Cela sans compter le fait qu'il semble n'avoir été fait que peu de cas de la compatibilité de ces évolutions avec les capacités infra routières et les correspondances bus du territoire.

Une gare est un formidable atout pour une ville comme La Bassée, c'est une évidence. Toutefois, nous vous alertons sur le risque d'amplification du phénomène de saturation du centre-ville devant accompagner le flux accru d'usagers. Phénomène accentué par l'attraction de la tarification des abonnements au sein des communes de la MEL qui, dans les faits, bénéficie à tous quelque-soit son lieu d'habitation. Ainsi un usager habitant les communes de Cuinchy ou de Beuvry aura davantage intérêt à prendre le train à la Bassée (tarifs et fréquence plus avantageux) plutôt que de le faire dans sa propre ville.

En définitive, la mise en place d'un seul TER CITI pour deux TER KRONO rapides sur cette ligne, ainsi que la politique tarifaire actuelle bénéficiant à tous les

usagers, ne seront probablement pas sans effets sur l'accès, la sécurité, le stationnement en centre-ville et sur le pourtour de la gare.

Aujourd'hui, si la nouvelle grille horaire est actée, quelles actions peuvent être envisagées afin d'éviter d'accentuer ce risque de saturation sans freiner l'usage des transports en commun qui permettent la diminution des déplacements routiers sur un axe, la RN 41, lui-même saturé ?

La tarification évoquée plus haut semble une piste intéressante. Dans quelle mesure la Région peut-elle inciter à davantage de cohérence sur l'ensemble de la ligne Béthune-Lille ? L'autre piste est d'étoffer une partie de l'offre sur les autres gares en répartissant plus d'arrêts sur les gares périphériques.

Enfin, reste la question des aires de stationnement. Aujourd'hui, la ville de La Bassée atteint un seuil de saturation lié aux phénomènes présentés ci-dessus. Actuellement il est prévu, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), et selon les délibérations du Conseil Municipal, deux parkings en centre-ville qui devraient permettre une soixantaine de places supplémentaires. Outre le fait que cela risque d'accentuer le flux si rien n'est entrepris sur les autres leviers d'action, ne serait-il pas pertinent de développer une approche globale de la situation ? Celle-ci serait co-portée par les différents échelons territoriaux et les élus locaux des différentes villes de la ligne Béthune-Lille. Cela permettrait de faire les adaptations d'organisation nécessaires permettant de compléter les aménagements prévus à ce jour.

La ville de La Bassée est aujourd'hui en attente de solutions durables. L'accompagnement de la Région sur ce dossier est évidemment incontournable comme l'est aussi son soutien pour aller convaincre également les collectivités proches du Pas-de-Calais d'envisager de leur côté des solutions.

Nous sommes persuadés que vous serez interpellé par ce dossier qui est d'une vraie importance pour le quotidien des Basséen.ne.s et plus largement pour les usagers de la ligne Béthune Lille. Je vous souhaite bonne réception de ce courrier et reste à votre disposition pour tout complément d'informations ou échanges.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes plus respectueuses salutations ainsi qu'en mon entier dévouement.

**Ludovic VANDOO LAEGHE**  
*Pour l'association LES CITOYENS*